

bres, croix, lampes, couronnes en or et en argent, il faut compter les plus nobles familles de la Bretagne et de la France.

Dans les temps plus rapprochés, les maréchaux de Cisse et Bastoul firent don à l'église de sainte Anne du glaive dont ils se sont servis dans la guerre. Le général de Charette a pareillement offert à la Patronne des Bretons, l'épée que ses concitoyens lui avaient présentée. On y lit cette belle inscription : "*Potius mori quam fœdari. Pro Petri Sede. Victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.* Plutôt la mort que le déshonneur. Pour le siège de Rome. La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi." — Ajoutons y les bannières très-précieuses, dons de plusieurs villes. "Ce sont celles de Vannes, dit un auteur, d'Auray, de Josselin, de Redon, de Brest, de Quimper, de Landerneau, de Concarneau, de Guincamp, de Saint-Brieuc, avec les armes de Pie IX, entourées des armes de Lamballe, Dinan, Lannion, Tréguier, Saint-Brieuc ; de Nantes, avec Saint Rogatien et Saint Donatien ; de Rennes, etc. C'est encore la bannière des députés de la Bretagne avec cette inscription : "*A Sainte Anne, Patronne de la Bretagne, les députés bretons, 8 décembre 1862.*" Il y a aussi la bannière de l'Union Catholique, sur fond rouge, avec Saint Pierre et Saint Paul, et ces devises : "*Sint unum. In hoc signo vinces* Qu'ils soient un. Vous vaincrez par ce signe."

Mais nous arrivons à ce qu'il y a de plus important, à savoir les faveurs et concessions des Souverains Pontifes. Nous ne mentionnons pas Urbain VIII, qui, comme nous l'avons dit précédemment, permit l'érection de la Confrérie de sainte Anne, et l'enrichit de plusieurs indulgences ; nous ne citerons pas les bienfaits des Papes Innocent X, Alexandre VII, Innocent XI, Clément XII, Benoit XIV et Clément XIV, qui tous, ont accordé les privilèges et les indulgences les plus riches, non seulement aux associés de la confrérie, mais aussi à tous les pèlerins qui affluent en cet endroit. Parlons seulement de notre Saint